Gemeng **Feelen**

CONVOCATION

Séance du conseil communal

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

Jeudi, le 12 novembre 2026 à 08.30 heures

en la salle de réunion de la maison communale à Niederfeulen afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

1. Approbation de l'accord de collaboration concernant la Maison Relais et la Crèche Feulen
2. Approbation de l'accord de collaboration concernant la crèche « Zwergewiss »
3. Approbation du contrat de bail à loyer concernant l'établissement de restauration « Hennesbau »
4. Approbation d'un avenant au contrat de bail à loyer concernant l'établissement de restauration « Hennesbau »
5. Approbation du budget rectifié 2026 et du budget 2027 de l'Office Social Nordstad
6. Approbation du devis pour l'acquisition d'un motoculteur de jardin avec accessoires
7. Approbation de titres de recettes
8. Approbation du plan simple de gestion des forêts communaux 2026-2035
9. Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers communaux

Niederfeulen, le 5 novembre 2026
Le collège des bourgmestre et échevins,